

SOMMAIRE

Présentation : Le capitalisme avant et après	3
Le paysan et le Droit par Henri Nallet & Claude Servolin	11
Le passage des sociétés traditionnelles aux sociétés industrielles par Giovanni Busino	45
L'État commercial ouvert par Gilles Gagné	71
L'appât du développement par Gerald Berthoud	103
Le paradoxe de I. Wallerstein par Serge Latouche	113
Guy Dhoquois et la critique du politique par Louis Moreau de Bellaing	121
Notule sur la note de L. Moreau de Bellaing par Guy Dhoquois	127
L'ambivalence démocratique dans la société salariale (réflexion à partir d'un livre de M. Aglietta et A. Brender) par Ahmet Insel	129
Le mythe du mythe (critique de C. Lévi-Strauss, fin) par Alain Caillé	149
L'ethnologie et le mouvement par Jean Guiart	167

ACTIVITÉS ET DÉBATS DU MAUSS

Compte rendu de l'A.G. du MAUSS du 18.01.1986 187

Textes préparatoires à la journée du 14 juin sur les implications éthiques, politiques et idéologiques de l'anti-utilitarisme (P. Lantz, S. Latouche, G. Berthoud, L. Baslé)

Discours prononcés lors d'une soirée indéterminée,
MAUSS-Banalystes 191

Correspondance Jean-Luc Lascar/Alain Caillé 195

Tableau d'honneur du MAUSS 198

Ce fichier constitue la version numérique du *Bulletin du MAUSS* n° 17. Numérisation réalisée en 2013 par INGED, L'Ingénierie éditoriale, 76840 Hénouville, avec le concours du Centre national du Livre (CNL). ISBN numérique : 978-2-914819-57-9



Édition originale : mars 1986

Dépôt légal : 48612

N° d'inscription à la commission paritaire : 64 558

ISSN : 0294-4278

PRÉSENTATION : LE CAPITALISME AVANT ET APRÈS

QUELS sont les facteurs qui président à la naissance du capitalisme ? De quoi procède la société moderne ? Telle est, au fond, la question centrale autour de laquelle gravite l'interrogation du MAUSS depuis sa naissance. Cette question apparaît, en effet, rein cale, aussitôt qu'en rupture avec les divers évolutionnismes qui régissent les sciences sociales en général et l'Histoire en particulier, on ne présuppose pas que la société moderne représente la vérité enfin et mécaniquement révélée de l'histoire humaine, le point d'aboutissement, obligé parce que naturel, du processus évolutif commun à toutes les civilisations. Question raciale mais, tout autant, redoutable et chargée, malgré son apparente factualité, de subtilités et d'arguties métaphysiques. Jean Baechler avait déjà remarquablement montré, il y a une vingtaine d'années¹ les apories dans lesquelles était tombé Marx en tentant de donner une genèse économique du capitalisme. Rechercher les « causes » économiques du capitalisme, argumentait Baechler, revient à faire l'hypothèse que celui-ci existe ou préexiste, en quelque sorte, avant que d'exister. Plus généralement, postuler qu'un phénomène historique, en l'occurrence la naissance du capitalisme, serait en

¹ Dans *Les origines du capitalisme*. Coll, Idées, Gallimard.

principe totalement explicable par une cause ou par une série de causes, implique, de toute évidence, d'en minimiser la singularité, la dimension de nouveauté. Affirmer, par exemple, que l'origine du capitalisme est à rechercher dans un ensemble de conditions présentes au sein de la société féodale risque de porter à imaginer que le capitalisme était déjà inscrit au cœur même du féodalisme (sans parler des problèmes de définition de ces deux concepts de féodalisme et de capitalisme). À la limite, il faudrait considérer que le féodalisme était déjà capitaliste à sa manière. C'est d'ailleurs ce que soutiennent, en fait, et plus ou moins implicitement, les divers évolutionnismes, d'une manière en elle-même parfaitement cohérente avec la recherche des causes et des antécédents.

Si, à l'inverse, c'est la dimension d'émergence et de singularité que l'on entend mettre en lumière, alors il faudra faire son deuil de la quête des « causes » historiques. Non qu'il soit illégitime de s'essayer à reconstituer des lignées évolutives partielles ou de traquer les préfigurations de ce qui naîtra plus tard. Mais si système nouveau il émerge, c'est en tant qu'il excède la somme totale de ses conditions d'apparition, qu'il ne se réduit pas à celles-ci. À supposer, d'ailleurs, que l'on puisse être certain de les avoir effectivement dégagées. L'émergence n'est pas pensable d'un point de vue déterministe².

C'est probablement dans l'insuffisante conscience de la difficulté logique qu'il y a à vouloir à la fois trouver des causes historiques et penser l'émergence, que réside une des raisons principales de la déception suscitée par les différentes théories de la naissance du capitalisme. **Giovanni Busino**, dans un texte

2 Ce que montre parfaitement C. Castoriadis dans divers textes. Cf. par exemple son introduction (pp. 11-121) à *L'Expérience du mouvement ouvrier*.

très synthétique³, rappelle les principales d'entre elles, celles, notamment de Marx, Dobb, Hicks, North, etc. pour conclure, de manière quelque peu désabusée, à la stagnation et à la stérilité du débat.

Ce n'est pas à proprement parler une théorie de la transition que nous proposons **Henri Nallet** et **Claude Servolin** dans « Le Paysan et le Droit »⁴, texte un peu ancien mais qui n'a pas reçu tout l'écho qu'il mérite. Pas une théorie de la transition mais, à coup sûr, des éléments de réflexion susceptibles de remettre en cause nombre de périodisations historiques habituellement reçues. Soyons clairs ces éléments de réflexion ne s'harmonisent pas facilement avec ceux que développe habituellement le MAUSS. Ils semblent, notamment assez contradictoires, avec les analyses de K. Polanyi qui constitue un de nos auteurs de référence⁵. Pour Polanyi, on le sait, le marché n'a existé historiquement de façon pleine, entière et systématique, que très tardivement dans l'histoire et pour peu de temps. Entre 1834 (date de l'abolition de l'acte de Speenhamland) et les années 1930, par exemple. Cette datation est des plus critiquables. Reste l'idée importante du caractère singulier et récent de la société de marché, quelles que soient les bornes temporelles précises qu'on lui assigne. H. Nallet et C. Servolin nous suggèrent, au contraire, de prendre au sérieux la notion marxiste de petite production marchande, notion que même la plupart des marxistes considèrent, pourtant, avec suspicion. Ce n'est pas, cependant, la notion qui importe à Nallet et Servolin, mais la réalité de la petite

3 Lu à l'occasion de la IV^{ème} rencontre franco-suisse d'histoire économique et sociale à Genève, mai 1982. Publié chez Droz dans une série d'études éditées par P. Bairoch et A.M. Piuz.

4 La fin de ce texte sera publiée dans le prochain numéro.

5 Notre prochain numéro sera largement consacré à K. Polanyi dont l'œuvre ne suscite guère les débats qu'elle appelle.

exploitation agricole familiale qui se maintient et prospère encore aujourd'hui, maigre toutes les prédations en sens contraire. Cette pérennité serait, selon eux, l'effet d'un dynamisme qui plonge ses racines loin dans le temps, à la période de la dissolution de la civilisation romaine. Ce dynamisme serait au fondement de la dynamique qui débouche sur le capitalisme. Contrairement aux analyses courantes, H. Nallet et C. Servolin soutiennent que le Code civil n'est pas la mise en forme du droit de la bourgeoisie, mais l'expression juridique d'une société de petits producteurs « produisant dans un cadre familial... et dont les produits, sont librement vendus sur un marché libre ». Le XVIII^e siècle, dans le sillage des précédents, aurait ainsi été celui de la petite production-marchande simple. On se trouve ici aux antipodes de K. Polanyi puisque, à suivre H. Nallet et C. Servolin, il nous faudrait conclure à l'extrême ancienneté, en Europe, de l'ordre du marché. Une telle analyse soulève une série de problèmes. Mentionnons d'abord les difficultés secondaires. D'une part, elle est fort proche de celle des nouveaux économistes libéraux et de la théorie des droits de propriété (cf. la présentation des thèses de North, par exemple, par G. Busino. Faut-il d'ailleurs s'étonner de la proximité entre les analyses libérales et marxistes ?). D'autre part, l'analyse par Marx de la petite production marchande est conceptuellement intenable. Mais cela n'empêche pas d'exister, répondent nos auteurs. Et, de fait, il existe des témoignages massifs de l'importance historique de ladite petite production⁶. Restent deux questions réellement importantes. Une première est d'ordre largement empirique quelle fraction de la population française produit réellement, de façon conséquente et systématique, pour le marché à diverses époques ? La plus grande part ou, comme il est plus vraisemblable, une part assez restreinte ? Enfin

6 On s'étonne que Nallet et Servolin ne citent pas *Les Cols Blancs* de Wright Mills dont les premiers chapitres décrivent une société américaine originelle très semblable à celle qu'ils attribuent à la France de la même époque.

question plus théorique, sommes-nous tellement, au XVIIIe siècle par exemple, en face d'une société de petits producteurs, d'une société intrinsèquement autosuffisante et régulée par le marché indépendamment du capitalisme ? Nallet et Servolin expliquent qu'aujourd'hui la petite production fonctionne comme sous-ensemble du capitalisme. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi ? Il nous semble, pour notre part, que, bien loin qu'on puisse considérer la « petite production marchande » comme un stade antérieur au capitalisme, elle est impensable, tant historiquement que logiquement, indépendamment de ses rapports au capital⁷. Mais peut-être l'opposition serait-elle surmontable si on parlait, plutôt que de production marchande simple, de « petit capitalisme ». Resterait la question de savoir à partir de quand celui-ci se constitue effectivement en système et avec quel degré d'autonomie par rapport au grand capital marchand et industriel⁸.

Mais le capitalisme peut-il être analysé comme un système ? N'entre-t-il pas en expansion, ne devient-il pas véritable capitalisme que par ses dimensions anti-sytémiques ? Telle est l'interrogation qui sous-tend la tentative récente la plus ambitieuse d'analyser les origines du capitalisme, celle d'I. Wallerstein. Celle-ci, se demande **Serge Latouche**, n'est-elle pas vouée, malgré ses énormes qualités d'érudition, à s'enfermer dans un paradoxe, celui qu'il y a à, d'une part, mettre en avant, la nature anti-système du capitalisme et à vouloir démontrer, d'autre part, qu'il se serait engendré selon une logique strictement économique ? Ajoutons que l'anti-système de Wallerstein nous paraît davantage de principe qu'effectif.

7 Nous nous expliquons sur ces points dans notre « Critique de Braudel », MAUSS, n° 3/4 et n° 5.

8 Un autre aspect de la question est celui de savoir s'il est légitime de parler de capitalisme avant l'émergence du capitalisme industriel. Nous ne voyons pas ce qui l'interdirait a priori.

Si l'on tourne maintenant le regard vers le présent du capitalisme ou vers son après le plus probable, c'est à une autre remise en cause de l'analyse de Polanyi qu'il nous faut procéder. Celui-ci affirmait que, depuis les années 1930, l'économie administrée s'est substituée au marché autorégulateur. Peut-être la thèse était-elle plausible à l'époque des régulations keynésiennes ? **Gilles Gagné**, dans un fort utile rappel historique, nous montre que celles-ci correspondent à une troisième période des régulations capitalistes, après celle de l'État libéral (en rapport avec la « petite production marchande » ou le « petit capitalisme » ?), puis celle de l'État-Providence que, contrairement aux idées reçues, Gagné fait démarrer dans le dernier tiers du XIXe siècle. Le temps du keynésianisme, soutient Gagné, est révolu. Il laisse désormais la place, de façon chaque jour plus massive, à l'ère des États commerciaux ouverts sur l'économie mondiale, c'est-à-dire des États démunis de toute maîtrise profonde de leur économie nationale. Est-ce là une évidence ? Si oui, regrettons qu'elle soit si rarement prise en compte et que le discours politique n'en tienne aucun compte⁹.

Si les États des pays développés sont en passe de perdre la maîtrise de leur économie, a fortiori cela doit-il être vrai des États du Tiers Monde, qui ne sont d'ailleurs, bien souvent, que des États *in statu nascendi*. D'où les pièges du développement imposé par les contraintes de l'économie mondiale et par les experts en tous genres. C'est au nom de la nécessaire maîtrise de leur économie que les pays du Tiers Monde s'en voient dépossédés. Et dépossédés, de surcroît, de leur autonomie culturelle. **Gérald Berthoud** analyse ici l'inconscience ou l'hypocrisie qu'il y a, chez les développeurs internationaux notamment, à prétendre à la fois impulser le développement et sauvegarder le pluralisme culturel.

9 Ce texte a été publié dans *Conjonctures et Politique*, revue québécoise d'analyse et de débat. N° 7, automne 85.

Cette hypocrisie est consubstantielle aux formes actuelles de la démocratie qui ne parvient plus à se penser comme démocratie proprement politique et à s'imaginer autrement que comme une démocratie économique. C'est cette impuissance à s'affranchir de l'imaginaire économiste qu'**Ahmet Insel** reproche au livre récent de M. Aglietta et A. Brender. Ceux-ci ont su prendre le risque, rare en ces temps de stérilité de l'imagination politique, de s'essayer à esquisser les contours possibles d'une « démocratie salariale ». Cette esquisse, toutefois, note A. Insel ne parvient pas à résoudre la quadrature du cercle comment intégrer dans l'ordre démocratique les individus ou les groupes différents, hors norme, ceux par exemple, qui se refusent à jouer le jeu économique dominant ?

En quoi l'ethnologie peut-elle contribuer à la démocratie » ? Cette question ne semblera insolite qu'aux yeux d'une anthropologie positiviste et anodine, qui se contente d'observer les cultures en voie de disparition. **Jean Guiart** qui dénonce ici la passivité des ethnologues académiques a suffisamment payé de sa personne et de ses biens, en Nouvelle-Calédonie¹⁰ pour être en droit de le faire vertement. Et en position de nous montrer, par une série d'exemples concrets, comment une ethnologie en prise sur le mouvement de l'histoire est en mesure de suggérer, par-delà les outrances réactionnaires ou révolutionnaristes à tout crin, des solutions politiques et institutionnelles plausibles, seules susceptibles d'éviter d'immaîtrisables et catastrophiques explosions.

Alain Caillé, pour sa part, achève dans ce numéro son interrogation critique de l'analyse structurale des mythes de Claude Lévi-Strauss, en tentant de montrer comment celle-ci demeure, paradoxalement, ethnocentriste, en dépit de son relativisme affiché,

10 On sait que sa maison de Nouméa a été incendiée par les activistes anti-indépendantistes.

du fait de son parti pris de ne s'intéresser qu'à la forme du discours sauvage, à la forme du mythe, et de son refus d'envisager qu'à cette forme puisse correspondre un quelconque objet de pensée.

Le lecteur trouvera, à la fin de ce numéro, un bref compte-rendu de l'AG du MAUSS et de la soirée qui s'ensuivit. Il s'y verra invité à participer à la journée de discussion décidée par l'AG, sur le thème des implications politiques et idéologiques d'une problématique anti-utilitariste. Cette journée aura lieu le samedi 14 juin (10h-13h et 15h-18h), dans le cadre d'une rencontre avec le Collège International de Philosophie, à l'ancienne École Polytechnique, 1, rue Descartes, 75005.

Le numéro s'achève par la réponse d'Alain Caillé à la lettre d'un lecteur, M. Jean-Luc Lascar, et par la délivrance du deuxième tableau d'honneur du MAUSS à M. Philippe Thorel et à Mlle Anne Sala.

A.C.